



Le 13 février 2025

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil municipal se réunira le mercredi 19 février 2025 à 19h30 en Mairie.
La publicité de la séance sera assurée via une retransmission sur la page Facebook de la commune.**

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance du 15 janvier 2025
3. Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales
4. Rapport d'orientation budgétaire 2025
5. Élection des Conseillers municipaux au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
6. Renouvellement de la Commission d'appel d'offres
7. Convention de coordination de la Police municipale et des forces de la Gendarmerie nationale
8. Convention de partenariat attributive de subvention avec le Département de la Loire pour le projet interconnexion des bâtiments communaux
9. Convention pour formaliser l'attribution d'une subvention avec Saint-Étienne Métropole dans le cadre de la « Gestion Urbaine et Sociale de Proximité » pour aider au financement du projet de réhabilitation de l'aire de jeux de l'immeuble de la Bâchasse, agrandissement et végétalisation de l'espace de détente
10. Attribution d'une subvention exceptionnelle pour un concours de labour organisé par les jeunes agriculteurs de la Vallée
11. Attribution anticipée de la subvention de fonctionnement à la classe 2027
12. Tirage au sort des jurés d'assises

**Le Maire,
Kamel BOUCHOU**

